

## Commémoration maçonnique au Panthéon

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 08 septembre 2020

Source [Le Salon Beige] Pour beaucoup de Français auxquels on n'enseigne plus chronologiquement l'histoire événementielle, cette commémoration par Emmanuel Macron de la république proclamée le 4 septembre 1870 par Léon Gambetta a été quelque peu source de confusion. De Bernard Anthony :

La plupart des médias ont en effet annoncé que le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, allait commémorer au Panthéon « les 150 ans de la République ». Or, la république en France a très exactement 228 ans puisque elle fut imposée par la Convention le 22 septembre 1792, le lendemain de l'abolition de la Royauté. Ce que Macron a solennisé, c'est le début de la IIIème République proclamée le 4 septembre 1870 par Léon Gambetta, membre du gouvernement (autoproclamé) de la défense nationale.

Rappelons ici sommairement que ce Gambetta avait été simultanément élu en 1869 député à Paris et à Marseille, ce que permettait alors la loi électorale du second empire. Après quoi, il avait choisi d'être le député de Marseille.

L'homme était né le 2 avril 1838 à Cahors dans une famille de riches bourgeois catholiques, originaires de Ligurie (Royaume de Piémont-Sardaigne) à la tête d'une prospère affaire d'épicerie. Famille aisée donc et bien intégrée puisque une des grands-mères de Léon, Marie-Magdeleine Massalie était française, fille de pharmacien.

Léon Gambetta n'était donc pas exactement un déraciné, ni culturellement ni civilisationnellement. Pas plus que Mr Dupont-Moretti qui n'en finit pas de jouer politiciennement sur ses deux noms comme si la France n'était pas d'abord un vieux pays gallo-romain.

Les envolées macronardes sur « l'immigré » Gambetta ne manquent pas de ridicule historique.

Et tout autant celles du ministre Dupont...héroïsisant sans cesse son origine...Moretti.

J'ai pour ma part connu au Front National des dizaines de cadres et militants tels Jean-Pierre Schénardi, qui fut député, portant un patronyme italien et n'en faisant pas des salades.

Mais revenons brièvement à Gambetta en rappelant que son père avait jugé bon en 1848 de l'inscrire au petit séminaire de Montfaucon près de Gourdon (dans le Lot).

Manifestement ses bons maîtres catholiques, louant ses qualités et son intelligence ne le firent pas souffrir pour ses origines italiennes.

Cela n'empêchera pas l'homme de devenir féroce anticlérical, affrontant, en 1877, sur la question des Etats pontificaux ce qu'il appelle le « gouvernement des curés ». Ce qui n'était pas pour déplaire à ses « frères » de la loge « La clémente amitié » la plus importante alors du grand-Orient, avec 250 membres en 1877, dont Jules Ferry, initié en 1875.

Lors du cinquantenaire de la IIIème République, célébré le 2 novembre 1920 on transféra le cœur de Gambetta au Panthéon.

En effet, après sa mort, grâce au docteur Baudrian, expert dans l'utilisation du formol, ses amis s'étaient partagés une partie de son corps pour en faire des reliques (sa tête, son cerveau, son bras droit, son intestin, son cœur).

Alors que le reste de sa dépouille est au cimetière du château à Nice, une urne contenant son cœur est désormais visible au Panthéon dans l'escalier menant à la crypte.

Emmanuel Macron a donc choisi le Panthéon, jadis église Sainte Geneviève, pour commémorer à la fois dans une sorte de liturgie laïque le cent cinquantenaire de la IIIème République, et le « Grand homme » qui l'avait proclamé. Quoi de mieux pour complaire au Grand-Orient de France et autres obédiences de la religion laïque ?

Cependant, Emmanuel Macron semble avoir de gros trous de mémoire. Lui qui a proféré, au mépris de la vérité, l'énormité scélérate que la colonisation fut un crime contre l'humanité a en effet oublié que comme son ami Jules Ferry, Gambetta fut un grand partisan de cette colonisation. Eux d'ailleurs pour de peu nobles motifs affairistes.

Selon ses critères, l'homme dont il encensait la mémoire a donc été pour le moins un grand coupable de ce crime imprescriptible !

Comme Jacques Chirac jadis et ses continuateurs Sarkozy et Hollande, Macron rappelle en toute occasion l'ineptie qu'il ne saurait y avoir de lois au dessus des lois de la République. Mais quelle est la légitimité des lois de la république quand elles transgressent la loi morale naturelle et d'abord celle du « tu ne tueras pas ? » C'est pourtant une loi monstrueusement criminelle- dite de bioéthique !-qui risque bien de passer si le vote du sénat vient confirmer celui de la chambre des députés. Il serait en effet désormais possible de tuer des enfants dans le sein de leur mère jusqu'au...neuvième mois de grossesse. Pur et simple infanticide rappelant ceux du bolchevisme et du nazisme. Légalisation d'un crime contre l'humanité que parapherait de toute son autorité institutionnelle Emmanuel Macron.